



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 9 janvier 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Mario Cardin, conseiller
Benoit Bibeau, conseiller
Vincent Lavallée, conseiller
Guy Lambert, conseiller
Roger Soulières, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère

Maxime Dauplaise, greffier-trésorier

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Une (1) personne assiste à la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-23

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) Séance ordinaire du 5 décembre 2022
 - b) Séance extraordinaire du 12 décembre 2022 19 h 30 (budget)
 - c) Séance extraordinaire du 12 décembre 2022 19 h 50
- 4- Correspondance pour décision
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité Consultatif d'Urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022
 - ii) Demande de PIIA, 776, chemin du Chenal-du-Moine
 - iii) Demande de PIIA, 2584, chemin du Chenal-du-Moine
 - iv) Demande de PIIA, 2971, chemin du Chenal-du-Moine
- 8- Service de l'urbanisme, dépôt du rapport annuel des permis
- 9- Remboursement fonds de roulement
- 10- Dépôt du rapport annuel 2022 relativement à l'application du règlement de Gestion contractuelle
- 11- Demande de modification relative à la limite de la marge de crédit
- 12- Acquisition d'un camion Ford F550 2016 avec benne basculante et saleuse usagée
- 13- Acquisition de quais pour la marina municipale
- 14- Demande d'exclusion à la zone agricole pour le lot n° 4 484 558
- 15- Travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc sur la rue Saint-Michel
 - a) Décompte n° 3 final et libération de la retenue
- 16- Dépôt du bilan de l'Halloween 2022



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 17- Projet Aînés actifs hiver 2023
- 18- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Harmonie Calixa-Lavallée
 - b) Bières, vins et terroir
 - c) Association chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel
 - d) UPA montréalaise, Gala Agristars
- 19- Autres affaires
 - a) O.M.H. Pierre-De Saurel, prévisions budgétaires 2023
- 20- Questions du public
- 21- Levée de la séance

ADOPTÉE

3- ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-23

-3 a)- Séance ordinaire du 5 décembre 2022

Il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

03-01-23

-3 b)- Séance extraordinaire du 12 décembre 2022 19 h 30 (budget)

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 de 19 h 30 relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du plan triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

04-01-23

-3 c)- Séance extraordinaire du 12 décembre 2022 19 h 50

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 de 19 h 50, tel que présenté.

ADOPTÉE

4- CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

Aucune correspondance pour décision

5- CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

05-01-23

Il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance soit versée aux archives.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

06-01-23

6- ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le dépôt par le greffier-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 529-2018;

CONSIDÉRANT que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE RATIFIER les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit : un montant de 56 003,56 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois de décembre 2022 ainsi qu'un déboursé de 511 859,23 \$ pour la période comprise entre le 6 décembre 2022 et le 9 janvier 2023;

D'AUTORISER l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période comprise entre le 6 décembre 2022 au 9 janvier 2023 pour un montant de 123 796,22 \$.

DE PRENDRE le montant de la dépense relative à la facture d'*Excavation McBM inc.* au coût de 47 088,14 \$ à même le surplus accumulé non affecté, résultant de travaux imprévus suivant un bris d'égout face au 181 chemin du Chenal-du-Moine.

ADOPTÉE

7- COMITÉS MUNICIPAUX

07-01-23

-7 a) Comité Consultatif d'Urbanisme

-07 a) i Dépôt du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022

Le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 21 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal.

ADOPTÉE

08-01-23

-07 a) ii Demande de PIIA, 776, chemin du Chenal-du-Moine

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le Conseil de statuer sur un projet visant à faire des rénovations extérieures pour le bâtiment principal sis au 776, chemin du Chenal-du-Moine;

CONSIDÉRANT QUE les rénovations extérieures consistent à changer le revêtement extérieur sur trois côtés, refaire la galerie arrière et de changer les portes et fenêtres ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet requiert l'approbation des plans en vertu du règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 445-2010 et ses amendements de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux objectifs et critères énoncés au règlement n° 445-2010 et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande dans son procès-verbal du 21 décembre 2022 d'accepter le projet tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce projet soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

09-01-23

-07 a) iii Demande de PIIA, 2584, chemin du Chenal-du-Moine

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le Conseil de statuer sur un projet visant à faire des rénovations extérieures pour le bâtiment principal sis au 2584, chemin du Chenal-du-Moine;

CONSIDÉRANT QUE les rénovations extérieures consistent à changer la fenestration de type battante, de couleur blanche ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet requiert l'approbation des plans en vertu du règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 445-2010 et ses amendements de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux objectifs et critères énoncés au règlement n° 445-2010 et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande dans son procès-verbal du 21 décembre 2022 d'accepter le projet tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce projet soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

10-01-23

-07 a) iv Demande de PIIA, 2971, chemin du Chenal-du-Moine

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le Conseil de statuer sur un projet visant la construction d'un garage détaché de 29,5 m² pour le bâtiment principal sis au 2971, chemin du Chenal-du-Moine;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction du garage en cours avant est conforme au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la superficie pour un bâtiment accessoire en zone inondable est de 30 m² et moins;

CONSIDÉRANT QUE ce projet requiert l'approbation des plans en vertu du règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 445-2010 et ses amendements de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux objectifs et critères énoncés au règlement n° 445-2010 et ses amendements;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande dans son procès-verbal du 21 décembre 2022 d'accepter le projet tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE ce projet soit accepté conditionnellement au respect des règlements provinciaux.

ADOPTÉE

8- SERVICE DE L'URBANISME, DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES PERMIS

11-01-23

Monsieur Michel Bradner, inspecteur en bâtiment et en environnement dépose le bilan statistique des différents permis et certificats pour l'année 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER ledit rapport aux archives.

ADOPTÉE

9- REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT

12-01-23

CONSIDÉRANT QU'en 2018, la municipalité a acheté le terrain du *théâtre du Chenal-du-Moine* et payé en partie à même le fonds de roulement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a cinq (5) ans pour rembourser le fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QU'un cinquième versement doit être fait en 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Bibeau, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise le remboursement du fonds de roulement pour l'année 2023 pour un montant de 20 000 \$. Ce montant sera pris à même le budget 2023.

ADOPTÉE

10- DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2022 RELATIVEMENT À L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

13-01-23

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit, conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. 27.1) ainsi que de l'article 29 du *Règlement n° 528-2018 sur la gestion contractuelle*, déposer un rapport annuel concernant l'application de son règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son règlement de gestion contractuelle et mises en place afin d'assurer une saine gestion de ses contrats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adopte et publie sur son site Web le rapport annuel 2022 sur l'application des règlements n° 528-2018 et n° 556-2021 portant sur la gestion contractuelle.

QU'UNE version électronique de ces rapports soit disponible sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

11- DEMANDE DE MODIFICATION RELATIVE À LA LIMITE DE LA MARGE DE CRÉDIT

14-01-23

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la limite actuelle de la marge de crédit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Bibeau, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DEMANDER à la caisse Desjardins d'établir notre marge de crédit à 500 000 \$, utilisable au besoin.

ADOPTÉE

12- ACQUISITION D'UN CAMION FORD F550 2016 AVEC BENNE BASCULANTE ET SALEUSE USAGÉE

15-01-23

CONSIDÉRANT l'évaluation du besoin par le chef d'équipe aux travaux publics, demandant de procéder à l'achat d'un nouveau camion avec benne basculante et saleuse usagée pour le service des Travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le camion F450 1999 avec benne doit être remplacée;

CONSIDÉRANT QUE des sommes importantes sont engagées annuellement pour la réparation du camion F450 1999 avec benne basculante;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au plan triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT la possibilité d'acheter un camion Ford F550 2016 avec benne basculante et saleuse de second usage (usagé et inspecté);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'achat d'un camion Ford F550 2016 avec benne basculante et saleuse d'occasion de marque *Ford, modèle F550 Super Duty, année 2016*, n° de série 1FDUF5HT5GEB27802, de la compagnie CAMIONS MD inc. de Saint-Jean-Baptiste, QC au montant total de 68 000 \$ plus taxes;

DE PRENDRE le montant de la dépense à même le surplus accumulé non affecté;

DE VENDRE à l'encan du *Centre services partagés du gouvernement du Québec* le camion Ford F450, année 1999 n° série 1FDXF46SXXEA90201;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

QUE SOIT RETIRÉ du domaine public et transféré au domaine privé le camion Ford F450, année 1999.

D'AUTORISER le directeur général/greffier-trésorier, Maxime Dauplaise, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents relatifs à l'achat et à l'enregistrement du véhicule auprès de la SAAQ du nouveau véhicule et à la vente de l'ancien véhicule.

ADOPTÉE

16-01-23

13- ACQUISITION DE QUAIS POUR LA MARINA MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement des quais du bassin de la marina municipale;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du plan triennal 2023,2024,2025, il a été prévu de remplacer les quais en 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a analysé les produits et les coûts de trois (3) entreprises, conformément au règlement sur l'adjudication de contrats ainsi qu'à notre politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la compagnie *Les Quais Lafantaisie*, est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Bibeau, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le mandat au *Quai Lafantaisie* pour la fourniture de quais et passerelles en aluminium et en cèdre selon les soumissions n° 11254 et n° 11256 du 21 décembre 2022 au coût total de 90 779,22 \$ plus taxes et livraison.

D'EMPRUNTER la somme de 90 779,22 \$ plus taxes et livraison à même le fonds de roulement n° 513-2016.

ADOPTÉE

17-01-23

14- DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE POUR LE LOT N° 4 484 558

Le maire mentionne qu'il peut y avoir apparence de conflit d'intérêt dans le dossier suivant, il se retire de la réunion et demande au conseiller Guy Lambert d'agir à titre de maire suppléant.

CONSIDÉRANT la décision rendue par la CPTAQ le 14 décembre dernier, relativement à la demande d'exclusion à la zone agricole du lot n° 4 484 558 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de M^e François Montfils, avocat de la municipalité dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE NE PAS CONTESTER la décision devant le Tribunal administratif du Québec.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

18-01-23

15- TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES RELATIFS À L'AQUEDUC SUR LA RUE SAINT-MICHEL

-15 a) Décompte n° 3 final et libération de la retenue

Le maire suppléant demande la réintégration du maire.

CONSIDÉRANT le dépôt du décompte progressif n° 3 concernant les travaux de réhabilitation d'aqueduc par chemisage de la rue Saint-Michel;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement préparée par notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette en date du 15 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER au paiement du décompte n° 3 des travaux de réhabilitation d'aqueduc par chemisage de la rue Saint-Michel, incluant la libération de la retenue de cinq pour cent (5%) à la réception provisoire des travaux au montant de 8 634,33 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Sanexen Services Environnementaux*.

ADOPTÉE

20-01-23

16- DÉPÔT DU BILAN DE L'HALLOWEEN 2022

CONSIDÉRANT la réalisation de la fête de l'Halloween 2022 sur l'Île-aux-Fantômes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a engagé certaines dépenses afin de réaliser cette belle fête automnale;

CONSIDÉRANT le dépôt du bilan de l'édition 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER ledit rapport aux archives.

ADOPTÉE

21-01-23

17- PROJET AÎNÉS ACTIFS HIVER 2023

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de poursuivre le programme *Aînés actifs* à l'hiver 2023, ce projet s'adresse particulièrement aux personnes de 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT l'importance d'appuyer les aînés dans leur volonté d'être actifs;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative répond à deux (2) objectifs du plan d'action de la Politique MADA (*Municipalité Amie Des Aînés*) soit :

- favoriser le développement actif sur le territoire de la municipalité et développer différentes activités de loisir pour les aînés;
- offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OFFRIR des cours de gymnastique gratuit aux résidents pour la session d'hiver 2023 pour 14 semaines;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

D'OFFRIR des cours de Tai Chi gratuit aux résidents pour la session d'hiver 2023 pour 15 semaines;

DE DÉFRAYER les frais inhérents à ce projet.

ADOPTÉE

22-01-23

18- DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

-18- a) Harmonie Calixa-Lavallée

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de *l'Harmonie Calixa-Lavallée pour le prêt de la salle communautaire pour la tenue du concert de Noël 2022*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER une commandite de 300 \$ pour la tenue du concert de Noël 2022 de *l'Harmonie Calixa-Lavallée* à la salle communautaire du centre de services municipaux.

ADOPTÉE

23-01-23

-18- b) Bières, vins et terroir

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite du comité organisateur de l'évènement *Bières, vins et terroir 2023*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

CONSIDÉRANT QU'il est de l'avis du Conseil qu'une aide financière devrait être octroyée pour cet évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER 5 000 \$ à l'organisation de l'évènement *Bières, vins et terroir 2023* à titre de partenaire d'Exception.

ADOPTÉE

24-01-23

-18- c) Association chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel

Le Conseil prend connaissance de la demande d'autorisation ainsi qu'une demande pour un don ou une commandite de *l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoit Bibeau, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le *Tournoi de Chasse et Pêche 2023* au parc Constant-Plante le 25 février 2023;

D'AUTORISER le comité organisateur à entreprendre les démarches pour l'obtention du permis nécessaire auprès de la *Régie des alcools, des courses et des jeux si nécessaire*;

DE VERSER une commandite de 500 \$ pour la réalisation du Tournoi de pêche hivernal 2023 et d'autoriser l'utilisation des toilettes du Parc Constant-Plante.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

25-01-23

-18- d) UPA montérégie, Gala Agristars

Le Conseil prend connaissance de la demande d'autorisation ainsi qu'une demande pour un don ou une commandite de *l'UPA montérégie, pour le Gala Agristars*; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Benoit Bibeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE ne pas donner suite.

ADOPTÉE

26-01-23

19- AUTRES AFFAIRES

-19- a) O.M.H. Pierre-De Saurel, prévisions budgétaires 2023

Il est proposé par Benoit Bibeau, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2023 de l'Office municipale d'habitation Pierre-De Saurel, *Résidence des Îles* à Sainte-Anne-de-Sorel et établissant notre quote-part 2023 à 1 585 \$.

ADOPTÉE

20- QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Pontbriand :

- Suivi de l'offre détaillée de l'expropriante;
- Avenir du bâtiment de l'ancienne mairie;
- Remplacement des quais et dispositions des anciens;
- Sommes restantes dans le surplus accumulé;
- Suivi de la décision de la CPTAQ relativement à la demande d'exclusion à la zone agricole pour le lot n° 4 484 558.

27-01-23

21- LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »